

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 5 février 2007 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin,
Madame Manon Trépanier, Monsieur Martin Dionne.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2007 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Promaire;
- 10- Règlement 268-V;
- 11- Ville de Beaupré;
- 12- Demande Hydro-Québec;
- 13- Traîneau de secours;
- 14- Entente soccer;
- 15- Mandat ingénieurs;
- 16- MRC;
- 17- Période de questions;
- 18- Clôture de l'assemblée;
- 19- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5636-02-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté en ajoutant le point 15, Mandat ingénieurs.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2007 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5637-02-07

IL EST PROPOSÉ par Madame Nathalie Morin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** le procès-verbal du 15 janvier 2007 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis ce 5 février 2007. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil qui rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5638-02-07

P.I.I.A. ENSEIGNE SUR LE BOULEVARD STE-ANNE

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne autonome du nouveau poste de la Sûreté du Québec ne respecte pas les dispositions de la résolution 5603-12-06 du Conseil de Ville;

CONSIDÉRANT QU'elle est installée à 1.68 mètres du trottoir alors qu'elle aurait dû être localisée à 2.44 mètres de ce trottoir;

CONSIDÉRANT la recommandation 2007-03 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil autorise de façon exceptionnelle la localisation de l'enseigne de la Sûreté du Québec à 1.68 mètres du trottoir du boulevard Ste-Anne.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5639-02-07

NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA CÔTE STE-ANNE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Vidéotron visant la démolition de leur bâtiment de service sur la Côte Ste-Anne et la reconstruction d'un autre sur le même site;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-04 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Morin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte les plans d'implantation tels que soumis avec une marge de recul avant minimale de

14 mètres, une marge de recul latérale minimale de 8 mètres et une marge de recul arrière minimale de 25 mètres.

Adopté à l'unanimité
RÉSOLUTION 5640-02-07

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA CÔTE STE-ANNE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Madame Paule Létourneau pour la construction d'une maison unifamiliale sur la Côte Ste-Anne;

CONSIDÉRANT QUE Madame Létourneau désire apporter quelques changements au plan de construction de sa maison qui avait déjà été autorisée;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2007-05 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil accepte les nouveaux plans de construction tels que soumis avec une marge de recul avant minimale de 8 mètres, une marge de recul latérale minimale de 10 mètres et une marge de recul arrière minimale de 27 mètres.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5641-02-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 284 980.12\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

	COMPTES À PAYER JANVIER 2007	5 FÉVRIER 2007
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 06 Janvier 2007	12 817,79 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 13 Janvier 2007	10 320,79 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 20 Janvier 2007	11 434,37 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 27 Janvier 2007	15 705,61 \$
5	Les entrepôts Presto (café, chocolat, bâtons à café)	136,97 \$
6	Les entrepôts Presto (café, chocolat, sucre, pepsi cola, verre styro, dasani eau)	164,16 \$
7	Proludil inc. (paiement final loc. de jeux gonflables fin sem. pour plaisirs d'hiver)	586,26 \$
8	Mme. Sara Guillemette (clown pour la journée plaisirs d'hiver)	225,00 \$
9	M. Gilles Côté (loc. d'un attelage de cheveux pour journée plaisirs d'hiver)	120,00 \$
10	Michel Lavallée (Analyses des résultats)	5 697,50 \$
11	M. Gilles Côté (loc. d'un attelage de cheveux pour journée plaisirs d'hiver)	60,00 \$
12	Claude Boissonnault (petite caisse) (achat de vin blanc & vin rouge Centre)	319,33 \$
13	R. L. Consultants 2005 inc (2 séries d'analyses complètes rivière & filtre & tran)	4 159,18 \$

14	Ministre des finances (frais et droits enregistrement véhicule C.T.Q.)	119,00 \$
15	Hydro-Québec (électricité H.V., anc. poste S.Q., S.F.garage, pompe Blouin)	4 673,60 \$
16	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de janvier 2007)	642,75 \$
17	Bell Mobilité Pagette (temps d'antenne de janvier 2007)	310,11 \$
18	Ultramar Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu & anc poste SQ)	3 063,85 \$
19	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/01/07 au 09/02/07)	69,17 \$
20	Alex Coulombe Ltée. (achat de la liqueur pour Centre Sainte-Anne)	351,72 \$
21	Brasseries Labatt du Canada (achat de bière pour Centre Sainte-Anne)	2 649,40 \$
22	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustilles pour Centre Ste-A)	148,45 \$
23	Nettoyage Pierre Huard enr. (ent ménager du 03 au 05 & 08 au 10/01 Centre)	492,26 \$
24	CRT Les Artistes inc. (souper des bénévoles de la bibliothèque)	230,25 \$
25	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cellulaire & nett. Vêtements)	125,00 \$
26	M. Mario Filteau (remb. de pièces d'uniforme service d'incendie pour 2007)	50,00 \$
27	M. Normand Cassista (1er vers. allocation de vêtement pour 2007)	125,00 \$
28	M. Pascal Tremblay (1er vers. allocation de vêtement pour 2007)	125,00 \$
29	M. Bernard Paradis (1er vers. allocation de vêtements pour 2007)	125,00 \$
30	M. Rock Cloutier (remboursement de vêtement & bottes de travail)	175,00 \$
31	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp & biblio., ter. Jeux, centre loi)	927,31 \$
32	Fonds de l'information foncière (frais de mutattion de janvier 2007)	27,00 \$
33	Produits Capital inc. (sacs à déchets, papier à main, blocs déodorants, moppe)	252,38 \$
34	Plomberie Thomas Paré & Fils Itée. (rép. une toilette au Centre Ste-Anne)	103,32 \$
35	Société protectrice des animaux de Québec (contrat de janvier 2007)	204,92 \$
36	Chemin de Fer Charlevoix in. (passage privé, baux, siganalisation janv. & mars)	6 667,26 \$
37	Laboratoire de l'Environnement LCQ inc. (analyse de l'eau potable décembre)	448,39 \$
38	Déneigement Daniel Lachance inc. (3er vers. contrat déneigement 2006-2007)	69 033,67 \$
39	Ladufo inc. (4 voyages de sable & et sel)	464,00 \$
40	Les Ateliers Régis Lessard inc. (décrochir arche gratte & rép bras hyrau pépine)	387,20 \$
41	Évimbec Itée. (versement de janvier tenue à jour du rôle d'évaluation)	4 415,57 \$
42	Association des directeurs municipaux du Québec (cotisation 2007)	336,15 \$
43	Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel pour les véhicules voirie & incendie)	1 303,61 \$
44	Office Municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré (1er vers du 10% déficit)	2 609,35 \$
45	Claude Cinq-Mars inc. (souffleuse colombia entretien de la patinoire)	2 285,84 \$
46	Corporation informatique Bellechasse (soutien technique et téléphonique 2007)	3 304,55 \$
47	Claude Boissonnault (petite caisse) (frais de poste, frais déplacement, access)	646,20 \$
48	Les Annuaires G.B. inc. (page de la ville dans l'annuaire l'Exclufif 2007)	199,41 \$
49	Groupe CCL (compte de taxes laser, enveloppe 1 fenêtre & 2 fenêtres)	904,53 \$
50	Services M & R inc. (bac roulant & loc. conteneur à vid. de	256,39 \$

	janv. à mars 2007)	
51	Imprimerie Blouin inc. (feuilles 11X17, entête de lettre, impres lettre ouv Esp Pr)	833,46 \$
52	Équipemens Sigma inc.(contrat maintenance déc & janv., fourche, ailes avant)	3 624,65 \$
53	Wilson & Lafleur (abonnement tenue à jour du code civil janv. à déc. 2007)	52,47 \$
54	Association des chefs en sécurité incendie du Québec (cotisation annuelle 07)	199,41 \$
55	Distrubution Praxair (renouvellement bail location 2 bouteilles pour soudure)	205,11 \$
56	Ville de Beauqué (intervention avec traîneau 30/12 & 15/0107)	545,76 \$
57	Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré (1er vers quote-part 2007)	8 923,75 \$
58	Shred-it (déchiqueter papier)	74,06 \$
59	Atelier de mécanique et hydraulique Yves Gravel inc.(rép valve élec hydrau F-350)	363,86 \$
60	Transport Adapté Orléans inc.(quote-part 2007)	11 088,00 \$
61	Financière Banque Nationale inc. (intérêts du 17 février 2007)	20 039,25 \$
62	Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc.(étancher vanne coffre Rac)	299,12 \$
63	NAPA Rémy Ferland (clé molette & coffre à outils & vitre et harnais)	434,04 \$
64	Guillevin internationale (6 lampes super sabrelite pour dép. d'incendie)	184,46 \$
65	R. L. Consultants 2005 inc (inspec. silicate & soude caustiic & ens. d'analyse)	2 142,27 \$
66	Univar (4 barils de soude caustique 50% & 3 barils de silicate de sodium)	623,77 \$
67	Turcotte 1989 inc. (vérifier trouble flotte SAB-5 & véri obstruction pompe SAB-1)	489,98 \$
68	M. Yves Boucher (remboursement 40% cours de guitare)	100,00 \$
69	Ville de Château-Richer(remb. de 50% frais, essence, utilisation & usure cami)	329,39 \$
70	Ville de Québec (coût de l'enfouis de décembre 2006 & redevance élimination)	9 180,08 \$
71	Tri-Bec (réparer relai de la chaudière électrique du Centre Ste-Anne)	208,75 \$
72	Marc Tremblay inc. (rép. Chauffage coffre Racine, brancher/débrancher pompe)	212,52 \$
73	Astronicor (coût pour surveillance annuelle pour les 5 stations pompage)	1 367,40 \$
74	Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (tarifica)	10 552,60 \$
75	Union des Municipalités du Québec (cotisation annuelle pour 2007)	1 457,72 \$
76	Gestar inc. (soutien annuel du logiciel Documentik pour 05-08-06 au 04-08-07)	341,00 \$
77	Cummins Est du Canada SEC (contrat ent préven. Génératrice poste surpress)	525,89 \$
78	Ascensurs Cloutier ltée. (ent préventif équipement & effectuer tests annuels)	239,75 \$
79	M. Normand Desrochers (coroplast 14' X 17' 'Accès interdit en dehors heu pati)	13,67 \$
80	Postes Canada (lettre aux citoyens & journée plaisirs d'hiver & activité Centre)	277,18 \$
81	Le savoir informatique (achat d'un ordinateur & cartouche tricolor pour impriman)	1 882,97 \$
82	Québec Municipal (Adhésion 2007)	569,75 \$
73	Fournitures et Ameublement du Québec (caisse de papier, dateur, tampon)	124,31 \$
84	B.F.T. Bowling (Quillo-Service) (réparer un moniteur de quille & pièces allée qui)	592,66 \$
85	Batteries Expert (60 batteries de type C pour département d'incendie)	67,68 \$
86	AS Moto inc. (location d'un VTT pour prise d'échantillons projet pilote d'aquedu)	427,33 \$
87	Centre de rénovation Normand Lachance inc. (clés, fil,	344,43 \$

	grattes, colle, tuyau)	
88	Solus sécurité (4 appareils respiratoire airboss, supp cylindre & détecteur gaz)	23 866,74 \$
89	Ganka (habit de pluie pour transfert du chlore & silicate coffre Racine)	32,41 \$
90	Orizon mobile (antenne portatif pour GP 300 VHF département d'incendie)	34,02 \$
91	La Great-West, compagnie d'assurance-vie (assurance collective de janv & fév)	5 195,50 \$
92	Québec Linge Co. (coût nettoyage des saloppettes 10-17-24-31/01/07)	145,28 \$
93	Socan (coût de la licence pour la musique de fond & licence & Club Âge D'or)	747,86 \$
94	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibrés pour Centre Ste-Anne)	42,94 \$
95	Location D'outils Beauport (loc. machine à mousse & sucre journée plaisirs hiv)	151,21 \$
96	Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré (aménagement du site pour la patinoire)	5 118,11 \$
97	ÉlectroMike (achat de pile format 9V, pile format AA, pile format AAA dép inc.)	195,88 \$
98	Les Entrepises Gilric (fluorescents energystar pour le Centre Ste-Anne)	512,10 \$
	TOTAL:	284 980,12 \$

Adopté à l'unanimité

9- PROMAIRE

RÉSOLUTION 5642-02-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** Monsieur Martin Dionne soit désignée à titre de promaire pour les mois de février, mars et avril 2007 et qu'une motion de remerciements soit adressée à Madame Manon Trépanier.

Adopté à l'unanimité

10- RÈGLEMENT 268-V

RÉSOLUTION 5643-02-07

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du règlement 268-V intitulé « *Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 255-V* » a été donné le 7 août 2006;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement 268-V a été adopté le 5 septembre 2006;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique sur ledit règlement a été tenue ce 5 février 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** le second projet de règlement 268-V intitulé « *Règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 255-V* » visant à modifier le nombre requis de cases de stationnement pour certains usages commerciaux, d'assujettir à un P.I.I.A la hauteur des bâtiments sur l'avenue Royale et à modifier la grille des spécifications pour la zone RF-20 de la Côte Ste-Anne soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

11- VILLE DE BEAUPRÉ

RÉSOLUTION 5644-02-07

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du dossier de l'accès au développement résidentiel *Espace les prés*, la Ville de Beupré demande à la Ville de Sainte-Anne-de-Beupré de lui faire parvenir une demande formelle pour l'accès au site par le boulevard Bélanger;

CONSIDÉRANT QUE malgré les nombreuses démarches effectués par les représentants de la Ville de Sainte-Anne-de-Beupré auprès de ceux de la Ville de Beupré dans ce dossier, ce Conseil désire faire parvenir aux autorités de Beupré une lettre de demande établissant les bases d'une entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire à faire parvenir une demande à la Ville de Beupré pour l'accès au développement résidentiel *Espace les prés* par le boulevard Bélanger.

Adopté à l'unanimité

12- DEMANDE HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLUTION 5645-02-07

CONSIDÉRANT QUE la ligne électrique qui alimente actuellement le réservoir d'eau potable Turcotte a été installé sans autorisation en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE suite à une entente avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec et les propriétaires concernés, nous nous devons de déplacer cette ligne vers l'est;

CONSIDÉRANT QU'en septembre dernier, le directeur général, secrétaire-trésorier a fait parvenir une demande officielle à Hydro-Québec pour l'enlèvement de ladite ligne et une nouvelle installation;

CONSIDÉRANT la résolution 5562-09-06 de ce Conseil de Ville;

CONSIDÉRANT QUE depuis ce temps, nous avons demandé à Hydro-Québec de considérer un partage des coûts très élevés reliés à ces travaux de démantèlement et d'installation;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a répondu par la négative à notre demande puisque, bien que la ligne a été installée par leurs employés de façon illégale, elle avait été faite conditionnellement à ce que la Ville reçoive toutes les autorisations nécessaires;

CONSIDÉRANT les dernières discussions avec les représentants d'Hydro-Québec à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Conseiller Michel Lebel et Monsieur le directeur général, secrétaire-

trésorier à signer tous les documents requis d'Hydro-Québec pour l'enlèvement de la ligne électrique alimentant le réservoir Turcotte et l'installation d'une nouvelle ligne vers l'est et autorise par le fait même les travaux, avant le 1^{er} avril 2007, et l'engagement des frais reliés à ces travaux.

Adopté à l'unanimité

13- TRAÎNEAU DE SECOURS

RÉSOLUTION 5646-02-07

CONSIDÉRANT l'entente entre la Ville de Beaupré et la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour l'utilisation du traîneau de secours de la Ville de Beaupré dans des situations d'évacuation médicale;

CONSIDÉRANT les coûts inhérents aux interventions avec le traîneau de secours lorsque les pompiers de Beaupré et de Sainte-Anne-de-Beaupré se présentent sur les lieux d'un accident;

CONSIDÉRANT QUE les accidents nécessitant une évacuation en traîneau de secours se produisent principalement sur le territoire de Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil juge qu'en ayant ce type d'équipement sur son territoire, soit un traîneau d'évacuation médicale, les services d'intervention seraient plus rapides et efficaces à des coûts plus avantageux pour la Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Rémi Drouin :

QUE ce Conseil demande à Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier d'aviser la Ville de Beaupré que la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré mettra fin à l'entente intermunicipale pour l'utilisation du traîneau de secours conformément à l'article 7 de cette entente.

QUE ce Conseil remercie la Ville de Beaupré pour la qualité de ses services durant la durée de ladite entente signée le 20 décembre 2004.

Adopté à l'unanimité

14- ENTENTE SOCCER

RÉSOLUTION 5647-02-07

CONSIDÉRANT QUE notre entente avec le Club de Soccer Coste des Beaux-prés Isle d'Orléans (CSCBIO) doit être renouvelée;

CONSIDÉRANT QUE le CSCBIO est un organisme à but non lucratif voué au développement d'un sport toujours grandissant en popularité auprès des jeunes de notre région;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil a à cœur la participation de nos jeunes à des activités sportives;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil se dit satisfait de la précédente entente avec le CSCBIO;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'entente 2007-2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré l'entente avec le CSCBIO pour l'année 2007 et 2008.

Adopté à l'unanimité

15- MANDAT INGÉNIEURS

RÉSOLUTION 5648-02-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à faire des demandes de soumission auprès de différentes firmes d'ingénieurs pour déposer une demande de financement au Ministère des affaires municipales et des Régions (MAMR) dans le cadre du FIMR ainsi qu'une demande pour le transfert de la taxe fédéral d'assise sur l'essence.

Adopté à l'unanimité

16- MRC

17- PÉRIODE DE QUESTIONS

18- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

19- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 20h39.

.....
Jean-Luc Fortin, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier